



Règlement Particulier : Hallo'win 2022

-La compétition est placée sous l'autorité du juge arbitre, Jean Philippe TOLBIAC. Ses décisions sont sans appel.

-La compétition se déroule selon les règles et recommandations éditées par la FFBad et le présent règlement. Une tenue de badminton, conforme au règlement de la FFBAD est exigée sur les terrains. Contestations : seul le responsable d'équipe pourra contester auprès du Juge Arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.

Inscriptions et conditions de participation :

-La compétition est ouverte à tous les joueurs classés de NC à N3. Tout participant doit être en règle avec la Fédération Française de Badminton et doit être en possession de sa licence. Tous joueront en catégorie Adulte.

-Les joueurs mineurs à la date du tournoi seront obligatoirement accompagnés par un adulte pendant toute la durée de la compétition.

-Toutes les équipes devront avoir acquitté leur droit d'inscription auprès du Badminton Club Auxonnais et devront se faire pointer à la table de pointage dès leur arrivée.

-Aucune inscription ne sera acceptée sans l'accompagnement des droits d'engagements correspondants réglés par le capitaine d'équipe, seul responsable des inscriptions de ses joueurs : un seul chèque par équipe, libellé à l'ordre de Badminton Club Auxonnais ou par virement sur le compte suivant :

IBAN : FR7610278025340002036310118 – BIC : CMCIFR2A

-Les droits d'engagement ne sont remboursables qu'en cas de désistement notifié (cas de force majeure et sur présentation d'un certificat médical). Tout forfait ou abandon pendant la compétition devra être justifiée dans un délai de 3 jours par l'envoi d'un certificat à adresser à la ligue de badminton de Bourgogne Franche-Comté à l'adresse e-mail : clot@lbfcbad.fr sous peine de sanctions définies par le Règlement Général des compétitions édité par la fédération.

-La date limite des inscriptions est fixée au Samedi 15 Octobre 2022. Les tableaux seront constitués en fonction des classements et moyennes du 13 Octobre 2022. Le montant des droits d'engagement est de 80€ pour une équipe (les 2 € de la taxe fédérale sont inclus dans le montant de l'inscription). Les inscriptions doivent être envoyées par mail à l'adresse email **tournoi.bca21@gmail.com** ou par courrier à l'adresse suivante en y joignant obligatoirement la fiche d'inscription :

Briet Aymeric - 5 rue du Bas de Chanot 21800 Chevigny Saint Sauveur

Déroulement de la compétition :

- Le nombre maximal d'équipe est fixé à 25. La sélection se fera sur la date de réception des inscriptions (cachet de la poste ou date de réception du mail faisant foi sous réserve du paiement effectif des droits d'engagements).
- Une équipe est composée obligatoirement au minimum de 4 joueurs (2 hommes et 2 femmes) et au maximum de 6 joueurs. Les membres d'une équipe pourront être issus de clubs différents.
- Dans la mesure du possible, toutes les séries se dérouleront en poule unique de 5. Dans le cas d'une poule de 3, des rencontres sous forme aller/retour seront mises en place.
- Les rencontres se dérouleront tout au long du week-end, une équipe est donc engagée pour le samedi et le dimanche.
- Une rencontre est composée de 5 matchs : 1 SD, 1 SH, 1 DD, 1 DH et 1 DX. Tous les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 21 points.
- Les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment, sur décision du juge-arbitre et du comité organisateur, pour le bon déroulement du tournoi.
- Un(e) joueu(se)r pourra jouer sur un jour seulement à condition que son équipe reste composée de 2 hommes et 2 femmes minimum sur l'ensemble du week-end et que les conditions d'inscriptions soient respectées. Le tarif d'inscription reste inchangé.
- Le nombre maximum de matchs par rencontre est de 2 par joueur et obligatoirement dans 2 tableaux différents
- Les 5 matchs d'une rencontre auront lieu sur un même terrain. Le capitaine de chaque équipe devra remplir et rendre à la table de marque une feuille de composition d'équipe une demi-heure avant l'heure prévue de chaque rencontre. Les feuilles de score seront données aux capitaines, elles devront être retournées à la table de marque par les joueurs à la fin de chaque match
- La durée de prise de contact du terrain est fixée à 3 minutes décomptée à partir de l'arrivée des joueu(s)urs sur le terrain pour leur match, test des volants compris.
- Le temps minimum de repos entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 minutes.
- Les capitaines d'équipes sont responsables du temps d'échauffement et de repos avant et entre les matches et de leur enchaînement. Il est rappelé que le temps de repos auquel à droit un joueur entre deux matchs est au minimum de 20 minutes. Ce temps de repos s'étend du match précédent (dernier échange) jusqu'au début effectif du second match (premier échange). Ce temps peut être réduit avec l'accord des joueurs concernés.
- Les volants utilisés sont à la charge des joueurs. En cas de litige, les volants utilisés seront ceux vendus dans la salle. (Volant plume : TRINISPORTS TR3)
- Les joueurs doivent se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants et tous les accessoires utiles au match. L'accès aux terrains est exclusivement réservé aux participants appelés à y jouer, au Juge Arbitre et aux arbitres désignés par le Comité d'Organisation ainsi qu'aux membres de ce dernier. Ainsi qu'à une personne par joueur habilitée à "coacher".
- L'ordre des matchs des rencontres est laissé au libre choix des capitaines, en cas de désaccord, le JA en fixera l'ordre.

-La compétition se déroule en auto arbitrage. Néanmoins sur demande des joueurs auprès de la table de marque, un arbitre pourra être désigné à tout moment du tournoi. Si aucun arbitre n'est disponible, un bénévole pourra éventuellement assurer les fonctions de scorer.

-L'ordre des rencontres respectera dans la mesure du possible, l'échéancier affiché dans la salle. Cependant, les horaires et l'ordre des rencontres sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du juge arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi. Une rencontre pourra être avancé d'une heure au maximum par rapport à l'heure théorique de l'échéancier.

-Tout joueur encore en lice et désireux de quitter la salle ne pourra le faire qu'avec l'accord du juge arbitre et devra être de retour 1 heure avant l'horaire prévu de sa prochaine rencontre.

-Tout volant touchant la structure et les panneaux de basket est compté « let » une fois au service et faute en cours d'échange. Ils seront toujours comptés « let » s'ils touchent les filins.

A la fin de chaque rencontre, les 2 capitaines viendront confirmer leur résultat à la table de marque.

Constitutions des séries :

-Toutes les séries seront établies selon les moyennes en Simple, Double et Double Mixte des 4 meilleurs joueurs de l'équipe (les 2 meilleures femmes et les 2 meilleurs hommes). Les séries seront regroupées afin d'équilibrer les niveaux au CPPH à la date du 13/10/2022.

Ex : Joueur 1 – SH 27 DH 45 DX 66 = 46

J2 : SH 18 DH 32 DX 54 = 34,6

J3 : SD 33 DD 44 DX 77 = 51,3

J4 : SD 27 DD 75 DX 88 = 63,3

Valeur totale de l'équipe = Moyenne de J1, J2, J3 et J4 divisée par 4, soit 48,8.

-Le comité d'organisation en accord avec le juge arbitre se réserve le droit de modifier les poules et prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.

-Les convocations seront envoyées par email à chaque capitaine d'équipe, désigné sur la feuille d'Inscription, au plus tard le mercredi précédant le déroulement de tournoi.

-Les équipes têtes de séries 1 et 2 seront désignées par les organisateurs et le juge-arbitre en prenant en compte le calcul des cumuls des moyennes de chaque équipe

Classement final de la Compétition :

-Chaque match gagné comptera pour un point au classement général.

Ex : l'équipe A gagne 3-2 contre l'équipe B et les équipes C et D se séparent sur le score de 4 à 1 :
Classement : A : 3 pts / B : 2 pt / C : 4 pts / D : 1 pt

-Une fois toutes les rencontres jouées, les points rapportés par chaque équipe sont comptabilisés et les équipes terminant aux deux premières places seront récompensées.

-En cas d'égalité entre 2 équipes à l'issue de toutes les rencontres, celles-ci seront départagées à la rencontre particulière : à la meilleure différence de matchs, de sets ou de points le cas échéant.

-En cas d'égalité entre 3 équipes ou plus l'ensemble de leurs résultats sera pris en compte pour les départager, à la meilleure différence de matchs, de sets ou de points le cas échéant.

Forfaits :

-Si au moins deux matchs d'une rencontre ne peuvent être joués à cause d'un forfait volontaire ou non d'un(e) joueur(se), tous les résultats de l'équipe concernée seront retirés du classement général. Les résultats des matchs sont maintenus pour le classement individuel des joueur(se)s

-En cas de blessure sur place un membre d'une équipe pourra être remplacé, avec l'accord du JA, par un autre joueur, non inscrit dans une autre équipe, sous réserve que cela ne change la valeur de l'équipe (calculée toujours sur les 2 meilleurs hommes et femmes)

-Un membre d'équipe défaillant pourra être remplacé même après le tirage au sort si cela ne change pas la valeur de l'équipe (calculée toujours sur les 2 meilleurs hommes et femmes), le capitaine doit en informer immédiatement l'organisateur. Le remplacement par un(e) autre joueur(se) ne dispense pas le / la joueur – joueuse défaillant(e) de l'obligation de justifier son forfait

Divers :

-Les salles sont ouvertes au public pendant le Tournoi. Il est donc prudent de ne pas laisser sans surveillance tout objet de valeur. Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident. Ceci est valable également pour les véhicules stationnés devant les Gymnases.

-Chaque joueur s'inscrivant, accepte que les photos ou vidéos le concernant, prises durant la compétition puissent être diffusés sans aucune contrepartie et sans contestation ultérieure de sa part. (Renonciation au droit à l'image).

-L'accès au gymnase ainsi que le déroulement de la compétition seront définis selon les mesures sanitaires applicables à la date du tournoi.

-Tout joueur ayant pris des médicaments contenant des substances interdites par les instances sportives internationales devra le signaler, dès son arrivée, au Juge Arbitre et justifier de leur usage par une ordonnance médicale.

Le comité d'organisation remercie toutes personnes s'étant inscrites et qui respecteront ce présent règlement pour le bon déroulement du tournoi. Bonne compétition à toutes et tous !